MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS
Liberté Égalité Fraternité

dgac direction générale de l'Aviation civile DSAC

Je veux devenir télépilote

Pour des opérations à faible risque, avec un drone de moins de 25 kg, **je choisis la catégorie ouverte** et je passe l'examen théorique

OPEN A1/A3

Prérequis : Aucun.

Examen théorique : Sur l'application AlphaTango (gratuit).

Validité : 5 ans.

Privilèges et conditions d'exploitation : permet d'exercer selon les sous-catégories A1 et A3. Pour plus d'informations, consulter le guide de la catégorie ouverte.

Si je veux opérer en sous-catégorie A2, je dois obtenir le **BAPD*** et donc passer l'examen complémentaire :

OPEN A2

Prérequis : OPEN A1/A3 passé sur l'application AlphaTango.

Examen théorique : inscription sur AlphaTango pour un passage d'examen sur l'application TestWe soit en ligne, soit en salle d'examen CodeN'GO. (30€).

Validité : 5 ans.

Privilèges et conditions d'exploitation : permet d'exercer selon les sous-catégories A2. Pour plus d'informations, consulter le guide de la catégorie ouverte.

BAPD* = OPEN A1/A3 + (auto)formation pratique A3 + OPEN A2

Ou par conversion d'un CATT:** Les détenteurs d'un CATT** antérieur au 01/01/2022 peuvent bénéficier des privilèges du BAPD sans avoir réussi l'examen théorique OPEN A2.

Procédure : conversion par auto déclaration sur l'application AlphaTango.

Pour des opérations à risque modéré, ou avec un drone de plus de 25 kg, ou ne rentrant pas dans la catégorie ouverte **je choisis la catégorie spécifique** et je passe au choix l'examen théorique :

CATS**

Prérequis : OPEN A1/A3 ou le BAPD obtenu par examens **(OPEN A1/A3 + (auto) formation pratique A3 + OPEN A2)**.

➡ *Le BAPD* obtenu par conversion n'est pas accepté.*

Examen théorique : Sur OCEANE (30€).

Validité : 5 ans.

Privilèges et conditions d'exploitation : permet d'exercer selon les scénarios européens STS-01 et STS-02. Pour plus d'informations, consulter le guide de la catégorie spécifique.

***BAPD :** Brevet d'Aptitude au Pilotage à Distance
****CATT** : Certificat d'Aptitude Théorique de Télépilote
****CATS :** Certificat d'Aptitude Théorique pour les scénarios Standards

DSAC/PN/EXA version du 29/10/2025